DEPECHE ntercom



JUILLET-AOUT 2011

Le journal d'Information de la Communauté de Communes

Inauguration de la rocade de la zone de Tras Le Bos



PAGE 5
LE CONTRAT DE PAYS
D'EGLETONS,
UN CONTRAT D'AVENIR
POUR LE TERRITOIRE

Le centre aquarécréatif

vous accueille 7 jours sur 7. Venez y pratiquer vos activités préférées : loisirs, nage, détente, fitness, jacuzzis...

Tél. 05 55 93 93 90.



LE MOT DU PRESIDENT

« La Communauté de Communes de Ventadour agit pour vous »

Avec ce numéro estival du journal de la Communauté de Communes de Ventadour, je tiens avant tout à vous souhaiter de bonnes vacances ainsi qu'un agréable séjour en famille sur notre territoire. Les paysages, le patrimoine et les nombreuses possibilités de découverte et d'activités qu'il offre aujourd'hui sont des atouts pour demain.

A nous de savoir les valoriser. C'est ce que les élus de la Communauté de Communes de Ventadour s'efforcent de faire.

C'est pourquoi j'ai aussi choisi, dans ce numéro, de vous parler du Contrat de Pays d'Egletons ainsi que de nos récents projets – extension de la rocade de la zone bois de Tras Le Bos, nouveau programme d'aide au commerce et à l'artisanat (DCT), construction d'une voie verte et mise en place d'une zone de développement éolien (questionnaire en page 8) – afin que vous ayez une vision la plus globale possible de ce que nous essayons de faire chaque jour pour vous.

Enfin, cet été est aussi celui du troisième festival de Ventadour. Ce festival de moyen âge, ponctué par un magnifique son et lumière au château de Ventadour les 21, 22 et 23 juillet, est devenu un incontournable de la saison touristique. Cette année, il propose un nouveau scénario intégrant un superbe spectacle de chevalerie. A ne pas manquer !

Bonnes vacances à tous au Pays d'Egletons.



SOMMAIRE

ÉDITO

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT

p. 1

Saison Estivale

UN ÉTÉ ANIMÉ AU PAYS DE VENTADOUR

p. 2-3

- LE FESTIVAL DE VENTADOUR
- DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE
- SITES D'EXCEPTION

Economie

INAUGURATION DE TRAS LE BOS

p. 4

LA DCT 2° GÉNÉRATION EST OPÉRATIONNELLE

p. 4

Dossier

LE CONTRAT DE PAYS D'ÉGLETONS, UN CONTRAT D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE p. 5 à 7

Présentation du Contrat de pays 2011-2013

Voie verte et Ventadour

Environnement

ZONE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN ET QUESTIONNAIRE p. 8

La Dépêche Intercom'

Journal d'information de la Communauté de Communes de Ventadour

Directeur de la publication : Michel Paillassou

Comité de rédaction : M. Paillassou, F. Dubois et le personnel de la Communauté de Communes

Conception graphique : Maugein Imprimeurs 19 Tulle - 05 55 20 07 87 - www.maugeinimprimeurs.fr

Crédit photo :

Communauté de communes

Impression: 4 700 ex. / SAGEC - 19 Egletons Imprimé sur papier recyclé



Parution: 3 numéros par an

Numéro: 17

Dépôt légal : n° 385 - juillet 2011

UN ÉTÉ ANIMÉ AU

Notre territoire accueille chaque été de nombreux adeptes de séjours en milieu naturel

La Communauté de Communes de Ventadour avec l'office de tourisme intercommunal et bien profiter pleinement et découvrir en famille les richesses du Pays d'Egletons.

Festival de Ventadour

DEMANDEZ LE PROGRAMME

▶ 16 juillet

Foire médiévale à Egletons (entrée gratuite): artisans, échassiers, jongleurs, camp médiéval des Faydits d'Oc.

Banquet, spectacle de feu.

Dimanche 17 juillet

Foire médiévale. Parade au marché. Messe avec l'orchestre Bernard de Ventadour. Rando Parade et Balade nocturne enchantée.

Jeudi 21 • Vendredi 22 • Samedi 23 juillet
Spectacle de chevalerie et nouveau spectacle
Son et Lumière au château de Ventadour avec
figurants et chevalerie.

Samedi 23 juillet

Balade pique-nique. Chants traditionnels corses avec Xinarca.

Dimanche 24 juillet

Spectacle de fauconnerie. Démonstration de tir à l'arc. Dîner concert avec jongleurs, échassiers, contes, magie, musique et danse avec la troupe Nid'Oc Nid'ailleurs.

Durant le festival

Visites guidées des églises de la Communauté de Communes de Ventadour organisées par le Centre de Découverte du Moyen Age d'Egletons.

Programme détaillé, renseignements, réservations : Office du Tourisme Intercommunal 05 55 93 04 34

TARIFS

◆ Spectacle son et lumière

(incluant le spectacle de chevalerie)

- Tarif adulte : 15 €

- Tarif réduit pour les moins de 12 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux, sur présentation de justificatifs : 5 €
- Gratuit pour les moins de 5 ans

♦ Spectacle de fauconnerie

- Tarif adulte 8 €
- Tarif réduit pour les moins de 12 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires des minimas sociaux, sur présentation de justificatifs : 5 €
- Gratuit pour les moins de 5 ans
- ◆ Tarif Groupe pour Son et Lumière : 20 personnes minimum + réservation et prépaiement
 - Tarif adulte: 12€
 - Tarif réduit pour les moins de 12 ans : 3 €
 - Gratuit pour les moins de 5 ans

Son et Lumière



La Dépêche Intercom' | Juillet-Août 2011



dans un espace préservé offrant un patrimoine environnemental et architectural d'exception.

d'autres acteurs territoriaux, mettent au point des programmes d'animations variées pour pouvoir Le festival de Ventadour en est un exemple. Gros plan sur ce grand moment...

"Découvrir le territoire"

L'Office de Tourisme du Pays d'Egletons propose aux visiteurs et aux résidants du territoire un large choix d'activités :

- Les amateurs de patrimoine et d'histoire pourront au travers de visites du château de Ventadour et de la ville d'Egletons découvrir notre riche passé. Des visites commentées des églises du territoire seront également proposées par le Centre de Découverte du Moyen Age.
 - Visites (libres ou guidées) du château de Ventadour, tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h en juillet et août (dernières entrées à 17h)(fermé du 15 au 23 juillet), les 17 et 18 septembre (journées du patrimoine) et du lundi au vendredi de 14h à 18h du 1er au 16 septembre.
 - Visites guidées d'Egletons, tous les mardis à 10h en juillet et août au départ de l'OTI.
 - Découvrez aussi au départ de Lapleau et d'Egletons, des circuits de découverte du Pays d'Egletons proposés avec des jeux adaptés aux enfants de 6 à 12 ans.
- Les amateurs d'activité de pleine nature auront le choix entre des randonnées VTT accompagnées au départ des bases de location VTT situées aux Points Information de Moustier Ventadour et de Lapleau, des randonnées en gyropode à proximité du lac du Deiro à Egletons ou un mini-golf à Lapleau.
 - Randonnées VTT au départ de Moustier Ventadour : mercredi 6 juillet à 10h, jeudi 14 juillet à 15h, mercredi 3 août à 10h, jeudi 18 août à 15h.
 - Randonnées VTT au départ de Lapleau : jeudi 28 juillet à 15h, mercredi 10 août à 10h, jeudi 25 août à 15h.
 - Possibilité de louer un VTT au point de départ de la randonnée.
 - Inscription jusqu'à 17h du jour précédant la randonnée VIT aux Points Information de l'OTI à Moustier Ventadour et à Lapleau. Tarif : randonnée 8 € ; randonnée + location VIT 11 € (+ chèque caution).
 - Randonnées en gyropode : tous les mardis après-midi. Inscription à l'OTI à Egletons.
 Tarif : 10€ les 20 minutes
 - Mini-golf: aux heures d'ouverture du Point Information de Lapleau. Tarif: 2 €, 1,5 € enfant
- Les amateurs d'art pourront découvrir tout au long de l'année des expositions de peinture et d'artisanat d'art présentées dans la galerie et la mezzanine de l'OTI à Egletons.

Vous retrouverez les manifestations estivales du Pays d'Egletons sur le programme édité par l'OTI, disponible dans les mairies, les commerces et à l'OTI et ses antennes.

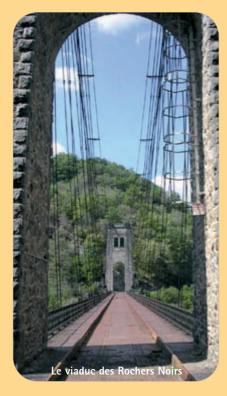
- Office de Tourisme du Pays d'Egletons (OTI) à Egletons Tél: 05 55 93 04 34 mail: oti-paysegletons@orange.fr www.tourisme-egletons.com

 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 12h en juillet et août
- Point Information de Lapleau Tél : 05 55 27 82 27
 Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le dimanche de 10h à 12h
 Base de location de VTT. Tarif de location d'un VTT : 5 €/ _ journée, 45 €/semaine + chèque caution
- → Point Information de Marcillac la Croisille Tél : 05 55 27 81 07 Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 10h à 12h
- Point Information de Moustier Ventadour Tél : 05 55 20 87 06
 Ouvert tous les jours en juillet et août et les 17 et 18 septembre de 10h à 18h, du 1^{er} au 16
 septembre du lundi au vendredi de 14h à 18h
 Boutique du terroir, buvette, snack

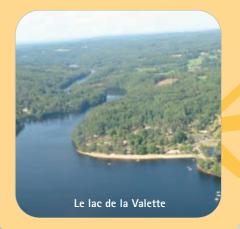


BRÈVES

Des sites d'exception à découvrir et redécouvrir pour le plaisir







INAUGURATION

Rocade de la Zone Bois de Tras Le Bos

« Un grand projet industriel inauguré le 23 juin dernier par Michel PAILLASSOU en présence de nombreuses personnalités».

La rocade offre aux entreprises de la filière Bois, une extension de plus de 10 hectares de la zone de Tras le Bos, dont 5 sont d'ores et déjà vendus à la SA Farges. Plus que jamais le bassin d'Egletons s'inscrit comme étant la première plateforme industrielle française dédiée à la filière bois.



DCT 2° GÉNÉRATION

« Un programme d'aide aux entreprises de commerce, d'artisanat et de service du territoire. »

La Communauté de Communes de Ventadour travaillait depuis plusieurs mois à la mise au point avec ses partenaires d'une DCT 2^e génération.

Depuis le 1^{er} mai dernier, la DCT est opérationnelle et les résultats sont très satisfaisants. Le programme

qui prévoit plusieurs formes d'aide aux entreprises (tableau ci dessous) a obtenu une enveloppe de crédits Fisac et Régionaux de plus de 500.000 €uros sur 3 ans (2011-2013).

Les entreprises de commerce, d'artisanat et de service ayant leur siège sur le territoire, peuvent donc déposer des dossiers de demande d'aide depuis plusieurs semaines maintenant. Dorothée SICARD, l'animatrice DCT recrutée par la Communauté de Communes en novembre dernier, est à leur disposition pour les conseiller. D'ailleurs, les premières demandes ne se sont pas faites attendre. Cinq dossiers sont déjà en cours d'instruction.

Pour Jean Claude BESSEAU Vice Président de la Communauté de Communes de Ventadour en charge des affaires

Les aides classiques apportent un

Les aides techniques

DCT du Pays d'Egletons
Arthuns Commerçants Printstatures de Services

Atout Proximité

Mieux vous servir,

notre engagement Qualité!

Les aides thématiques sont liées à des

économiques « Rien d'étonnant. Il y a de fortes attentes des petites entreprises notamment dans nos secteurs ruraux, là où il est plus dur qu'ailleurs de se faire une clientèle. C'est à nous, élus, de trouver des solutions pour y répondre et faire en sorte que ces petites entreprises de commerce et d'artisanat restent sur notre territoire et puissent y prospérer. »

Les aides thématiques

soutien financier de 20% du montant de l'investissement avec un plafond de 10 000 €	spécificités du territoire. Le taux d'aide vari de 30 à 80 % selon les actions.
Les investissements éligibles :	4 actions ont été définies :
 Investissements matériels et à l'aménagement de locaux professionnels. Investissements immatériels de type : études, conseils et diagnostics, conception de documents commerciaux 	 Redynamiser les centres bourge (sensibilisation à la notion d'attractivité des points de vente et soutien financier aux projets de modernisation) Favoriser les Transmissions/ Reprises (soutier
– Soutien à l'implantation de Point Multiservices	à la mise aux normes pour les cédants et aux rachats du matériel pour le repreneur) ;
	- Soutenir la valorisation des déchets ;
	– Développer les tournées et les marchés.

La Communauté de Communes de Ventadour présentera les actions de cette DCT lors de réunions publiques qui se tiendront à 19h :

- ♦ Le Jeudi 8 septembre à Marcillac la Croisille (Mairie)
- ♦ Le lundi 19 septembre à Egletons (salle Mille Club)
- ♦ Le mardi 20 septembre à Lapleau (OTP)

Pour plus de renseignements, contactez à la Communauté de Communes de Ventadour

Dorothée Sicard - Animatrice DCT

05 55 27 69 26

detpays-eqletons@cc-ventadour.fr

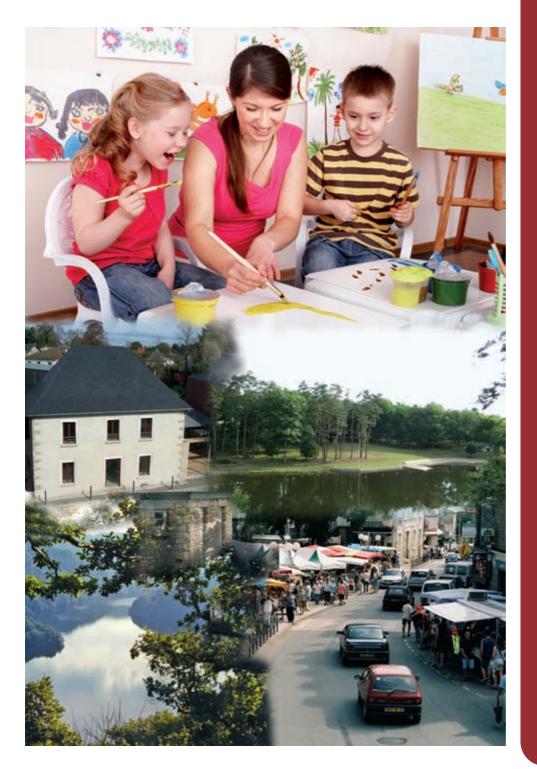
DOSSIER

LE CONTRAT DE PAYS D'EGLETONS UN CONTRAT D'AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE



Plusieurs mois

de



préparation et de concertation ont abouti en février dernier à la signature à l'Hôtel de Région du troisième Contrat de Pays d'Egletons. Ce contrat qui comprend une trentaine d'actions, traite de plusieurs sujets transversaux comme l'offre de services de garde d'enfants, de santé, la culture, la valorisation du patrimoine, l'activité touristique et l'économie.

UN CONTRAT DE PAYS, C'EST QUOI?

Un Contrat de Pays est une convention de 3 ans, signée entre des porteurs de projets (Communauté de Communes, communes, syndicat, association...) et des partenaires financiers, publics ou privés, qui définit un programme d'actions et un montage financier pour le réaliser.

La Communauté de Communes de Ventadour est porteuse et signataire du Contrat de Pays d'Egletons 2011–2013.

Quels sont les projets du Contrat de Pays d'Egletons ?

Les projets du Contrat de Pays d'Egletons ont trait à 5 domaines d'action principaux :

- Services de proximité
- Culture
- Patrimoine
- Tourisme
- Economie

Le Contrat de Pays d'Egletons, un contrat d'avenir pour le territoire

✓ Services de proximité

- Service de garde d'enfants. L'ensemble des structures d'accueil du territoire intercommunal (crèche, relais accueil petite enfance, accueils de loisirs, espace jeunes) situées à Darnets, Egletons, Lapleau et Marcillac la Croisille, seront modernisés avec plusieurs objectifs : fonctionnalité, attentes des familles, économies d'énergie, accessibilité.... La maison de l'enfant à Egletons et l'accueil de loisirs



à Lapleau seront les premiers sites à être restructurer à l'automne prochain.

 Santé. Ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire pour apporter une solution à l'exode médicale qui touche les territoires ruraux et maintenir un service de soins de proximité.

✓ Culture

La salle de cinéma d'Egletons sera dotée d'un équipement de projection numérique pour l'adapter aux nouvelles technologies et offrir des conditions de diffusion optimum.





✔ Patrimoine

Réalisation d'un programme de 12 opérations de valorisation du patrimoine naturel et bâti remarquable situé sur le trajet de l'un des nombreux chemins de randonnée du Pays d'Egletons.

7 |

✓ Tourisme

4 projets principaux sont prévus: valorisation du site de Ventadour à Moustier Ventadour, modernisation du village de vacances de Lapleau, modernisation du Centre Départemental de Loisirs de Pleine Nature à Marcillac la Croisille, Transcorrézien et valorisation du Viaduc des rochers noirs.



✓ Economie



- DCT 2º génération Programme de soutien et d'animation en faveur du commerce, de l'artisanat et des prestataires de services.
- Projet d'ouverture d'une maison de Pays : vitrine de produits agricoles et d'artisanat d'art locaux.

Par qui les actions du Contrat de Pays sont-elles portées ?

Par la Communauté de Communes de Ventadour mais également des communes du territoire ou encore l'Office HLM municipal, le Syndicat du Transcorrézien...

Comment sont-elles financées ?

Les actions inscrites au Contrat de Pays d'Egletons bénéficient de subventions de l'Etat, de la Région et du Conseil Général auxquelles sont susceptibles de s'ajouter d'autres aides, de l'Europe notamment. Plusieurs projets sont ainsi financés à hauteur de 70% par des aides publiques. Le Contrat de Pays d'Egletons aura donc permis de monter 30 projets communaux et intercommunaux qui représentent un peu plus de 4 millions d'€uros d'investissements et de mobiliser le maximum d'aides publiques.

Pour mémoire le Contrat de Pays 2008/2010 a permis de réaliser et de financer l'espace aquarécréatif à Egletons, la voie verte à Marcillac la Croisille, la poursuite de la cristallisation des ruines de Ventadour...etc.

LA VOIE VERTE A MARCILLAC LA CROISILLE

C'est un projet réalisé par la Communauté de Communes de Ventadour en relation avec la Commune de Marcillac la Croisille.

La voie verte du lac de la Valette est une voie réservée aux piétions, cycles et autres moyens de locomotion non motorisés. Reliant le camping de Marcillac à la station sport nature, elle longe sur plus d'un kilomètre les berges du Lac de la Valette en parcourant un paysage verdoyant très agréable et très fréquenté aussi. Commencé en avril dernier, le chantier est aujourd'hui terminé même si la voie verte ne prendra son aspect définitif qu'à l'automne prochain quand les températures le permettront. C'est à cette période en effet que les dernières plantations de charmilles et autres végétaux seront réalisées.

En attendant, la voie verte semble déjà tenir ses promesses. Les aménagements réalisés tout autant que les matériaux et le mobilier utilisés comme le mur gabions/bois le long de la base de ski nautique font bonne figure. L'éclairage public à faible consommation mis en place sait valoriser les beautés paysagères et le plan d'eau du site.

Sans nul doute, il fait bon marcher sur la voie verte, le long des rives du Lac de la Valette et apprécier les paysages préservés de la Corrèze. La voie verte est un projet réalisé et financé dans le cadre du Contrat de Pays d'Egletons 2008–2010.

- **Coût des travaux : près de 400.000 €uros**
- → Financements:

 - Région: 20%

 - → Communauté de Communes: 40%





décidé de mer DE permettra

易

ZONE DÉVELOPPEMENT EOLIEN, LE QUESTIONNAIRE

Pour garder la maîtrise de l'éolien sur le territoire de toute la haute Corrèze, les Communautés de Communes de Bugeat-Sornac-Millevaches-au-coeur, du Pays d'Eygurande, de Ventadour, de Vézère-Monédières et d'Ussel Meymac Haute-Corrèze, ainsi que la commune de Saint-Angel, ont décidé de créer une entente intercommunale afin de mettre en place, ensemble, une Zone de Développement Eolien (ZDE).

Les collectivités sont de plus en plus sollicitées par des entrepreneurs souhaitant implanter des parcs éoliens sur la Haute-Corrèze.

Une ZDE permet de garder la maîtrise de l'implantation de ces parcs, en déterminant les zones à même de les accueillir. L'étude menée par le cabinet indépendant ABIES prendra en compte les aspects sociaux, environnementaux, techniques et paysagers de l'activité éolienne.

L'étude pour la définition de cette ZDE vise aussi à respecter les choix locaux par le biais d'une démarche de concertation. Un périmètre d'implantation d'éoliennes ne pourra pas être mis en place sans l'accord des communes concernées. Les élus ont fait le choix de redoubler cet effort de concertation en agissant auprès des populations locales.

C'est le pourquoi de ce questionnaire aujourd'hui et des réunions publiques qui seront organisées dès la rentrée afin d'assurer une large concertation. Nous vous remercions de votre participation.

de Communes de Bugeat-Sonner-Millenaches-ea-Coeur, du Pays d'Eigurande, chi Pays de ére-Mondéleire et d'Ussel Megmar Haute-Corrèce, ainsi que la commune de Sains-Angel, ont maemble, une démarche de Zone de Développement Eolien (ZDE). La mise en place de cette	11) Les <u>evantages</u> de l'éclien sont : Pas ou en contraine de l'éclien sont :	nt: Parketed Cacont	Pin Cheese	DE.	D'accord	Towarlie	, ac voa e p
ganiser et de maîtriser le développement de l'éolien sur la Haute-Cornère. cette élémarche, les élux ont souhaite avoir une approche tant technique que participative. soit dans cette volonté d'écoute et de transparence, les résultats participeront aux choix alièles. La population sera informée de l'avancement de l'étude tout au long de la démarche. 11, des réuniens d'informations seront organisées.	Energie propre Indépendance énergétique Diversification des sources énergétiques Diminution des gaz à effet de serre Création d'emplois Natombées économiques	00000	00000	00000	00000	00000	participation.
us que les énergies renouvelables sont importantes pour l'avenir et le développement de la	tages	00	00	0 0	00	00	
obezinemente nationaire evis en Euseur du désultonoment des énemies, renouvelthies.	12) Las incomemients de feotien sont Impact sur la biodieversité (mpact sur l'immobiler (mp	i co co co	001	000	001	000	
vocas seministratorios per propieses au territorire de la Haute Corriere ? Biomissos Collection Collec	impact paycager impact acoustique Concurrence avec fagriculture Cost frameise	0000	0000	0000	0000	0000	
, pour vous, les atouts majeurs du territoire de la Haute Corrêse pour le développement de	Aucun inconvenient	0	О	О	D	0	
, pour vous, les faiblesses majeures du territoire de la Haute Corrète pour le développement	13) Les éléments, clés de révastre d'un parc éolien sont : Agencement des éoliennes au soin du parc	e d'un parcéole	# 0 0 0 0	0000	0000	0000	4
ifeux emblématiques de la Haute-Corrèze ?	Projet éolien avec participation financière focale (collectivités ou actionnariat citoyen)		3 13	0 0	0	0 0	
adjectifs pour décrire votre territoire enjeux majeurs pour les évolutions du territoire	14 Pensea-vous que la démarche engagée par les six collectivités est : Très intéressante Intéressante non prioritaire Intúlie Sans avis 15 Series vous intéressé pour participer à un groupe de travail mis en place dans le cadre de la démarche de 206?	nte On	par les six collectivi non prioritaire pe de travail mis en	Dinutile	ile adre de	Sans avis c de la démarche	
dégà visité un parc éolien ? □ non si oul lequel ?	Si out, merci de renseigner vos nams, prénams, adresses, coordonnées téléphoniques et adresse mail	ms, adresser, co	ordonnées télés	sponiques	et adresse		
tek votre Impression agnès cette violite? □ Negative □ Neutre □ Pourquoi? in favorable au développement de l'édien sur la Haute Corrèce? orable □ Favorable □ Défavorable □ Très défavorable □ NSP ¹	Préciser si vous représentez une association et si out, l'aquelle ? Vous Commune de Résidence	Open Company C	quelle ?. Questionnaire réalible par ABIES. Les réponses sont à retourner avant le 12/08/2011 au CABINET ABIES (Valenée VENZAC) 7 avenue du Général Survail 31200 VILLEFRANCHE DE LALIRAGAIS Fav : 05 61 81 68 96 Mail : yallerie, avenzaci@ablesbe.com	e par ABB retourner Valérie VE I Sarrall E-DE-LAUI	IS. NZAC) NZAC) NGAIS	08/2011	

Ne Sait Par